

Montréal, le 4 mai 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Joelle Cardinal Affaires juridiques Hydro-Québec 75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité suivant le projet SAR

Dossier de la Régie : R-4184-2022

Maître Cardinal,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Coordonnateur de répondre aux demandes de renseignements de la Régie dans le dossier mentionné en titre.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Coordonnateur le délai demandé et attendra donc les réponses à ces DDR au plus tard le 6 mai 2022 à 12h.

Par ailleurs, la Régie annule la réservation de la journée du 10 mai 2022 pour la tenue d'une séance de travail.

Veuillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl